

La Liberté

[Régions /](#)

[Fribourg](#)

Grand Conseil: quelques mètres de plus pour les constructions au bord des eaux

La limite de construction au bord des lacs et des cours d'eau va bientôt disparaître

La suppression de la limite de construction permettra de gagner un peu d'espace pour le bâti au bord des lacs et cours d'eau. © Jean-Baptiste Morel-archives

Dominique Meylan

Publié le 08.09.2023

Cours d'eau » Cela constituera fort probablement un soulagement pour les communes, les entreprises, le secteur du tourisme et les propriétaires fonciers. Le Grand Conseil a accepté vendredi à une large majorité (82 oui, 11 non et 3 abstentions) de supprimer la limite de construction autour des lacs et des cours d'eau, qui venait s'ajouter à l'Espace réservé aux eaux (ERE). Cette motion des députés centriste Bertrand Gaillard (La Roche) et libéral-radical Andreas Freiburghaus (Wünnewil) était soutenue par le Conseil d'Etat.

«Nous allons essayer d'aller de l'avant rapidement», a promis le directeur du Développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, Jean-François Steier